

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JANVIER 2009

L'an deux mil neuf, le 12 janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 23 décembre 2008.

Etaient présents : Perrine FORZY, Patricia LEROUX, Francis LORIOT,
Serge MOREL, Danièle LEMETAIS, Alexandre QUILLET,
Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL
Patrick DEBONNE, Benoît MORELLET

Secrétaire de séance : Serge MOREL

Membres en exercice : 11

Après lecture du précédent procès-verbal, l'ordre du jour a été étudié comme suit :

1. Résultat de l'enquête sur la proposition du SIVOS de Vesly pour l'accès aux services périscolaires
Sur les trois communes adhérentes au SIVOS, une trentaine de familles sur 49 familles scolarisant des enfants dans notre SIVOS ont répondu à l'enquête. 24 d'entre elles sont intéressées par le service de garderie, dont 10 chaque jour. 27 d'entre elles sont intéressées par le service de cantine dont 13 chaque jour.

A l'occasion du dernier Conseil d'Ecole, il a été décidé avec les maires, les enseignants et les parents d'élèves d'organiser une réunion d'information et de réflexion avec les familles et tous les élus municipaux dont le sujet sera « L'Ecole de demain pour les enfants du TGV », le samedi 7 février à 10 heures à la salle des fêtes des Thilliers.

2. Demande de subvention par le Conseil Général pour des aménagements à l'école
Le Conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire au budget 2009 les travaux dans et autour de l'école rendus nécessaires pour des raisons de sécurité et d'économie d'énergie suivants :
L'installation de volets roulants et l'isolation des fenêtres à double vitrage par un masticage de qualité, l'aménagement d'un éclairage de la cour et du tableau noir, le déplacement d'un interrupteur sous le préau, l'installation d'un système de coupure de courant d'urgence à l'entrée de la cave, l'installation de rampes d'accès dans le couloir entre le préau scolaire et la maison des associations, la pose d'un robinet de puisage à l'extérieur du préau, la pose de portes aux étagères de rangement.
Au vu du montant important de la dépense, Madame le Maire est chargée par le Conseil Municipal de présenter un dossier de demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général.

3. Bilan financier des travaux du SIEGE route de Chauvincourt et impasses des peupliers et délibérations modificatives
La réception des travaux a eu lieu fin décembre 2008 et le SIEGE a adressé le récapitulatif du montant définitif des travaux et de la participation de la Commune à devoir auprès du SIEGE.

Le tableau remis aux Conseillers récapitule les participations qui sont de

- 20 % du coût HT de la partie Renforcement et enfouissement du réseau électrique soit 12 040 €
- 40 % du montant HT de l'installation du mobilier d'éclairage public soit 8 730 €
- 60 % du montant HT de l'enfouissement de la ligne téléphonique + la TVA soit 9 784 €.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que l'ensemble de la facture définitive est inférieur de 2447 € par rapport au devis, malgré que le relevé des quantités réalisées fasse apparaître des variations selon les prestations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage à tenir compte de ces modifications au budget prévisionnel 2009.

Guillaume Voeltzel informe le Conseil que les enrobés mis sur les parties découpées sur la chaussée ont bougé ; Madame le Maire en informera le SIEGE afin qu'il demande à la STPEE d'intervenir pour remédier au désordre.

4. Information sur le programme GILE d'accession à la propriété

Madame le Maire remet à chaque Conseiller un dépliant émanant du Ministère du Logement et de la Ville sur le programme GILE d'accession à la propriété.

5. Demande de licence taxi émanant de M. Lerdu du Thil en Vexin

Alexandre QUILLET présente au Conseil Municipal une demande d'autorisation de stationnement d'un taxi dans la Commune de Gamaches en Vexin émanant de la SARL Ambulances Thilloises représentée par Monsieur Mathieu Lerdu.

Anne Sigwalt s'étonne que la Commune ait à se prononcer sur le sujet ; Serge Morel s'inquiète à l'idée qu'un habitant de Gamaches puisse être à l'avenir empêché de s'installer ; les autres Conseillers estiment que cela pourra permettre la création d'un emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce favorablement à la demande d'autorisation de stationnement d'un taxi dans la Commune de Gamaches en Vexin émanant de la SARL Ambulances Thilloises représentée par Monsieur Mathieu Lerdu à 9 voix pour et 2 abstentions (A. Sigwalt et S. Morel)

6. Tarif de concession pour les cav'urnes :

Madame le Maire rappelle que la tarification des concessions au cimetière de la commune est de 92 € pour une superficie de 1X2 mètres superficiels. Elle indique que des demandes pour des emplacements de cav'urnes d'une emprise au sol de 0.70 X 1.10 apparaissent. Elle propose d'établir un tarif pour ces emplacements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour une nouvelle tarification de 100 € pour les concessions allant jusqu'à une emprise au sol de 2 m² et de 200 € pour les concessions d'une emprise au sol de 2 X 2 m².

Par souci d'uniformité, les dalles funéraires seront nécessairement des dimensions suivantes :

- 0. 70 m X 1,1 m, 1 m X 2 m ou 2m X2 m.

7. Demandes de pose de barrières impasse du Clos Thorel et chemin du marais

Monsieur Damien Oury a écrit en mairie pour demander au Conseil d'envisager l'installation « d'une barrière forestière dans le chemin qui part dans le bois juste après le pont situé à l'impasse des peupliers » ; après en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux décident, à l'unanimité, de ne pas poser de barrière à l'endroit indiqué dans la mesure où tout système de fermeture provisoire sera endommagé et où tout système fixe gênera les usagers agriculteurs et chasseurs. Madame le Maire est chargée de répondre au demandeur.

Des riverains de l'impasse du Clos Thorel s'émeuvent de la vitesse excessive des motards qui empruntent le chemin rural derrière la ferme du Quesnay et débouchent sur l'impasse ; ils demandent la pose d'un barrage au bout du chemin rural. Alexandre Quillet rappelle qu'un arrêté du maire interdit la circulation

des véhicules, motos et quads dans le chemin rural qui ceinture le village.

Au motif que cette portion de chemin rural n'est emprunté par aucun véhicule riverain, les Conseillers Municipaux décident à l'unanimité moins une abstention (Patrick Debonne) l'installation de deux barrières en quinconce de telle sorte qu'un cycliste puisse passer et qu'un motard ne le puisse pas.

Ces barrières seront posées avec l'aide des bonnes volontés sachant que Guillaume Voeltzel propose de faire les trous nécessaires avec son matériel professionnel.

8. Traitement des fossés, des trottoirs et nettoyage du réseau d'eaux pluviales route de Chauvincourt

Madame le Maire expose qu'à la suite de notre intervention, l'Agence Routière du Département a projeté de nettoyer la buse qui traverse la RD6, à la sortie du village route de Chauvincourt. Et qu'il nous est proposé de profiter de la mise en place du chantier par Véolia pour faire curer le réseau d'eaux pluviales adjacent. Le coût de l'opération serait de 940 € + 75 € par tonne de boue retirée (estimatif = 4 tonnes).

Au motif que le réseau existant depuis une trentaine d'années s'est toujours auto nettoyé grâce à la forte pente, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire intervenir une entreprise de curage

9. Résultat de la vente de livres

Le Conseil Municipal accepte le produit de la vente de recueils de textes administratifs obsolètes pour un montant de 250 €.

10. Questions diverses

Madame le Maire

- donne lecture de la liste des membres désignés par les Services Fiscaux pour la commission communale des impôts directs.
- Informe du service de portage de repas pour les personnes dépendantes de Gamaches par le Centre Saint Martin d'Etrépany (information mise en ligne sur le site)
- Fait part de la visite en mairie de M. Lepeuple, chercheur à l'université de Rouen, qui effectue des relevés à l'emplacement du château féodal ; ce dernier nous a transmis un plan du château (plan mis en ligne sur le site)
- Met à disposition le compte rendu de l'assemblée délibérante du SIEGE en date du 29/11/2008 ainsi que le rapport annuel 2007 du Syndicat d'Eau.

Serge Morel s'inquiète des automobilistes qui ne respectent pas les sens interdits rue de la messe et rue aux juifs.

Patrick Debonne suggère de mettre en place un service de transport pour les personnes âgées. Danièle Lemétais indique que des expériences passées à Gamaches avec des cars de ligne régulière n'ont pas été probantes. Perrine Forzy indique que l'association Trait d'Union s'en est inquiété et a décidé, devant la complexité du sujet, d'attendre le résultat des expériences en cours par le Département au titre de ses compétences dans le domaine de la dépendance et de l'aide sociale, et par la Région au titre de sa responsabilité en matière de déplacements.

Dates à retenir :

Mardi 17 mars à 20 heures : Commission des Finances

Lundi 30 mars à 20h : Approbation du Compte Administratif 2008 et vote du Budget Prévisionnel 2009

Divulgarion des comptes-rendus du Conseil Municipal papier à MM DRONNE, DUTILLEUX, LEPINE et mis en ligne sur le site www.gamaches-en-Vexin.fr

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h15.